

Charte d'engagement

Ensemble en Provence



Les activités culturelles, sportives et nature à la portée de chacun

Ensemble en Provence est un dispositif du Département des Bouches-du-Rhône. Il propose aux acteurs du champ social du territoire une sélection de sorties culturelles, sportives ou environnementales de qualité. Ces nombreuses propositions sont recensées dans **un guide des sorties** édité par l’Institution. Elles ont vocation à servir d’outil d’accompagnement à tous les acteurs sociaux du territoire qui œuvrent en faveur du public des politiques sociales du Département.

Les avantages pour les acteurs du **guide des sorties Ensemble en Provence** sont nombreux :

- **Pour le Département**, c'est la volonté de proposer sur tout le territoire une offre culturelle, sportive ou environnementale riche et variée dans un souci toujours plus fort d'une politique culturelle inclusive **accessible à tous et partout**.
- **Pour les structures culturelles, sportives ou environnementales**, c'est l'assurance d'une visibilité de leur engagement social à travers le guide largement diffusé par l’Institution.
- **Pour les professionnels du champ social** (voir typologie des structures sociales éligibles en annexe), c'est l'assurance de trouver une sélection de sorties exclusives travaillées par des professionnels à destination de leurs publics. Elles bénéficient toutes d'un accueil dédié pour leurs groupes, d'une politique tarifaire négociée ainsi que d'une aide au transport possible sous condition.
- **Pour les bénéficiaires**, c'est l'occasion de s'immerger dans leur territoire de manière dynamique dans des activités agréables et diverses conçues spécialement à leur attention.

La charte d'engagement permet ci-après de définir les modalités de fonctionnement pour les acteurs culturels, sportifs ou environnementaux (dénommés **porteur de projet**) qui désirent s'inscrire dans cette démarche et apparaître dans le guide des sorties édité par le Département.

Le porteur de projet s'engage :

A favoriser l'accès des publics du champ social à des actions culturelles, sportives et environnementales, afin de contribuer à la cohésion sociale et à l'épanouissement du plus grand nombre, en accord avec les valeurs et les objectifs du dispositif Ensemble en Provence sus mentionnés.

A proposer des actions dédiées au public du champ social à travers des accompagnements spécifiques, cela implique la présence dans sa structure de personnels qualifiés en matière de médiation.

A proposer une politique tarifaire adaptée, sous forme de réduction ou sous forme d'exonération

A valoriser ce partenariat dans ses propres supports de communication.

Les modalités de réservation lui appartiennent. Celles-ci seront mentionnées dans la page consacrée au porteur de projet dans le guide des sorties **Ensemble en Provence**. Le nombre de groupes accueillis sera régulé en fonction de ses capacités d'accueil et de personnel.

Le Département, par le dispositif Ensemble en Provence, s'engage :

A éditer le guide des sorties, le mettre à jour régulièrement et le diffuser largement.

A intégrer le guide des sorties sur le site internet du Département.

A communiquer et à valoriser la proposition du porteur de projet lors de ses réunions publiques type forum (minimum deux par an) et réunions d'informations dédiées au champ social.

A associer **le guide des sorties** à toutes les politiques publiques transversales du Département quand cela est possible.

A organiser et à prendre en charge financièrement (dans le cadre d'une enveloppe budgétaire annuelle) le transport des groupes selon les critères de l'aide à la mobilité qui sont :

- ✓ Mise à disposition d'un autocar de grand tourisme pour les groupes supérieurs à 25 personnes sur un déplacement intercommunal,
- ✓ Mise à disposition d'un mini-car adapté pour les personnes âgées, en situation de handicap et leurs aidants.

Sur simple demande, le porteur de projet peut se retirer du guide ou au contraire enrichir ses propositions.

Une équipe dédiée au sein de la direction de la culture coordonne l'organisation des sorties avec transports (réservation des transports, envoi de la feuille de route, mise en relation de la structure sociale avec le chauffeur).

En cas de non-respect des valeurs et des objectifs du **guide Ensemble en Provence**, le Département peut retirer la proposition du porteur de projet.

Les deux parties s'engagent en faveur du public du champ social sur ces valeurs et ces modalités de partenariat pour un enrichissement mutuel.

Le _____

Le _____

Département des Bouches-du-Rhône

(tampon et signature)

Porteur de projet

_____ (nom de la structure)

(tampon et signature)